

AΛΙCIΛΑΡΕK8EK: Ce qui arrive aux femmes autochtones en prison

Cette recherche doctorale porte sur la réalité encore méconnue des femmes autochtones incarcérées au Québec. Ancrée dans une posture décoloniale et féministe, elle analyse les formes contemporaines de contrôle, de marginalisation et d'exclusion vécues par ces femmes, tout en mettant en lumière leurs résistances et leurs réaffirmations identitaires.

À partir d'une méthodologie qualitative décoloniale, la thèse examine comment des parcours marqués par la pauvreté, les violences systémiques, les ruptures familiales et la discrimination raciale se heurtent à un système judiciaire et pénal qui non seulement n'a pas été pensé pour elles, mais agit souvent contre elles.

Inspirée par le principe anicinape du Miyo Pimatisiwi (la bonne vie), cette recherche mobilise les savoirs autochtones pour repenser les pratiques en détention, notamment les services dits spirituels ou traditionnels. Elle ouvre une réflexion sur les conditions d'une transformation des politiques correctionnelles, dans une perspective de justice sociale et de reconnaissance culturelle.

Objectif de la recherche

Cette thèse vise à comprendre la surreprésentation des femmes autochtones incarcérées au Québec à travers une analyse intersectionnelle, décoloniale et ancrée dans les valeurs autochtones, notamment le Miyo Pimatisiwi.

L'objectif central est d'analyser comment les trajectoires sociales, les discriminations systémiques et les interventions institutionnelles façonnent les parcours d'incarcération des femmes autochtones incarcérées au Québec. La recherche interroge également les effets des services dits spirituels et traditionnels offerts en détention, ainsi que leur portée en matière de réinsertion sociale et de guérison, à partir des savoirs et des expériences vécues des femmes elles-mêmes.

Méthodologie

Basée sur une approche qualitative, cette recherche combine 14 entretiens semi-dirigés avec des femmes autochtones incarcérées, des intervenants qui travaillent auprès d'elles et l'analyse des documents soumis à titre de preuve à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (2019). La méthodologie respecte les lignes directrices de recherche avec les femmes autochtones (Basile, 2012).

Cadre théorique

Cette recherche s'appuie sur un cadre théorique qui permet de penser l'incarcération des femmes autochtones à l'intersection de rapports de pouvoir coloniaux, raciaux, sociaux et genrés, tout en intégrant les dimensions culturelles et relationnelles autochtones.

1

L'intersectionnalité

Inspirée des travaux de Kimberlé Crenshaw (1989) et de Sirma Bilge (2009), l'approche intersectionnelle permet de rendre compte de la manière dont les femmes autochtones subissent simultanément plusieurs formes d'oppression : le racisme, le sexism, le classisme, et les conséquences de la colonialité. Cette perspective éclaire les spécificités de leurs trajectoires carcérales spécifiques, souvent invisibles dans les approches dominantes.

2

Le Miyo Pimatisi8iñ – la bonne vie en anicinape

Ce principe ancré dans les visions du monde autochtones repose sur l'équilibre, le respect, l'harmonie et la guérison. Il permet d'envisager les femmes autochtones non comme des « délinquantes », mais comme des êtres relationnels, profondément ancrés dans des dynamiques collectives et spirituelles. Le Miyo Pimatisi8iñ offre une base éthique pour repenser les services, les rapports d'autorité, et les processus de réparation dans une logique de réappropriation et d'autodétermination.

3

Le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979)

Ce modèle, adapté ici à une lecture critique et décoloniale, permet d'analyser l'environnement global des femmes incarcérées : le niveau microsystémique (famille, proches, agents correctionnels), le mésosystème (services sociaux, judiciaires), l'exosystème (lois, règlements, politiques publiques), et le macrosystème (idéologies coloniales, patriarcales et racistes). Il révèle comment les inégalités structurelles se tissent dans tous les niveaux d'interaction.

En mobilisant ces trois axes de façon complémentaire, la thèse développe une lecture des mécanismes systémiques d'exclusion, tout en donnant place aux voix et aux savoirs autochtones comme leviers de transformation.

Principaux résultats

Les témoignages recueillis et l'analyse documentaire révèlent des trajectoires de vie marquées par l'accumulation d'injustices systémiques. Les femmes autochtones incarcérées au Québec ont souvent été confrontées dès l'enfance à des contextes de pauvreté, de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, et à des ruptures familiales fréquentes, notamment liées aux placements dans les systèmes de protection de la jeunesse.

Le passage à l'incarcération n'est pas une rupture, mais bien une continuité coloniale. La prison reproduit les dynamiques d'isolement, de contrôle et de dépossession déjà vécues dans d'autres institutions. L'incarcération apparaît comme une réponse punitive à des réalités sociales que l'État a lui-même contribué à produire, notamment à travers l'inaction face aux violences ou par des interventions intrusives mal adaptées.

Les femmes rencontrées soulignent également l'inadéquation des services offerts en détention. Les programmes dits «culturels» sont souvent fragmentaires, sporadiques, et souvent encadrés par des personnes qui ne sont pas issues des Premières Nations. Le manque d'accès à des Aîné·es, à des cérémonies traditionnelles, au territoire et à la spiritualité génère un sentiment d'abandon et accentue les effets de l'incarcération sur la santé mentale, le sentiment d'identité et la dignité.

Cette dynamique s'inscrit dans une logique plus large de fabrication institutionnelle de l'identité autochtone par l'État, particulièrement observable dans les pratiques du Service correctionnel du Canada. À travers des programmes standardisés, des rituels « autochtonisés » déconnectés des réalités propres à chaque nation, et des critères d'admissibilité rigides, l'administration carcérale tend à définir, contrôler et homogénéiser ce que serait une « autochtonie acceptable ». Ce processus nie la diversité des appartenances, tout en instrumentalisant l'identité autochtone à des fins de discipline et de gestion du risque.

Par ailleurs, les résultats révèlent que les femmes autochtones subissent une double marginalisation au sein du système carcéral : en tant qu'Autochtones, mais aussi en tant que femmes. Leurs réalités diffèrent à la fois de celles des hommes autochtones, souvent davantage associés à des logiques sécuritaires, et de celles des femmes non autochtones, pour qui les références culturelles et les formes d'accompagnement sont plus proches des normes dominantes. Cette intersection des rapports de genre et de race contribue à invisibiliser leurs besoins spécifiques et à limiter l'accès à des ressources pertinentes.

Malgré cela, plusieurs femmes expriment des volontés de reconstruction, de réancrage culturel et de guérison. Elles revendentiquent l'accès à des services culturellement sécuritaires, à des espaces de parole respectueux, et à des chemins de réintégration qui reposent sur la reconnaissance et les liens communautaires.

Contributions

Cette recherche doctorale contribue à l'avancement des connaissances dans différentes disciplines : les études autochtones, la criminologie, le travail social et les théories féministes décoloniales.

Sur le plan empirique,

elle donne une voix à des femmes autochtones incarcérées au Québec, un groupe largement sous-représenté dans la littérature francophone. Elle documente leurs expériences à partir de leurs propres mots, dans une perspective de co-construction du savoir, en rupture avec les approches paternalistes.

Sur le plan théorique,

la thèse développe un cadre analytique original articulant trois perspectives : l'intersectionnalité (Crenshaw, Bilge), le principe autochtone du Mi'ko Pimatisiwi et le modèle écosystémique (Bronfenbrenner). Cette articulation permet de penser ensemble les dimensions structurelles, culturelles et relationnelles de l'incarcération.

Sur le plan épistémologique,

elle participe à la décolonisation de la recherche en valorisant des savoirs autochtones vivants, incarnés, souvent marginalisés dans l'espace académique. Elle interroge aussi les mécanismes par lesquels l'État produit, instrumentalise ou restreint l'identité autochtone à des fins de contrôle.

Sur le plan politique,

elle offre une critique des pratiques pénales et correctionnelles qui perpétuent la violence coloniale, tout en proposant des pistes concrètes pour repenser la justice en dialogue avec les nations autochtones et les principes d'autodétermination.

Références

- Basile, S. (2012). *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*. Femmes autochtones du Québec. https://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2016/11/FAQ-2012-Lignes_directrices_recherche.pdf
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Harvard University Press.
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A Black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1989(1), 139-167.

Site Web du Laboratoire de recherche - Mikwatisiw

<https://www.uqat.ca/recherche/laboratoire-de-recherche-sur-les-enjeux-relatifs-aux-femmes-autochtones-mikwatisiw/>

Lien de la thèse de doctorat: <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/1633/>

Contact

Cyndy Wylde, Ph. D.

Professeure à l'Université d'Ottawa – École de travail social

Titulaire de la Chaire de recherche sur l'autodétermination des Peuples autochtones

Courriel : cwyld@uottawa.ca



Direction : Suzy Basile, professeure, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Codirection : Hugo Asselin, professeur, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue